

**UNE APPROCHE PLURI-DIMENSIONNELLE
ET TRI-CONTINENTALE
POUR REPENSER L'ÉTAT EN AFRIQUE**

Jean-Emmanuel PONDI
Institut des Relations Internationales - Cameroun

Si le colloque organisé à Paris en mai 1995 a bien démontré une chose, c'est la grande variété et l'aspect innovateur des approches présentées par les différentes institutions¹ qui participaient à ces assises sur le thème «l'État en Afrique : indigénisations et modernités». Trop souvent considéré comme une variable connue de l'analyse des systèmes socio-politiques du continent, l'État africain a rarement fait l'objet d'une remise en cause fondamentale dans sa capacité à servir de cadre de développement endogène durable et viable².

S'étant donné pour objectif de balayer certaines des «certitudes» qui se sont installées autour de ce concept trop occidentalisé de «l'État africain promoteur du développement», les équipes du GEMDEV, du CODESRIA et de l'ACEA ont, à tour de rôle, esquissé des pistes d'analyse dont l'originalité et la pertinence ne pouvaient amener les participants qu'à repenser ou à reproblématiser le concept même de l'État en Afrique.

I) L'APPROCHE DU GEMDEV

Se singularisant en cela de nombre de chercheurs africanistes des pays du Nord, l'équipe du GEMDEV a bien souligné que l'État en Afrique était lui-même un OSNI, ou objet scientifique non identifié. La perpétuation de cette situation jusqu'à très récemment a été surtout due au fait que la préoccupation des analystes se focalisait souvent sur la question de savoir pourquoi l'État de type occidental n'avait pas bien pris racine en Afrique. L'on se posait très rarement la question de savoir s'il était souhaitable ou possible que ce type d'État prenne durablement corps dans le contexte socioculturel et politique africain postcolonial.

Prenant en considération les questions ci-dessus évoquées, les chercheurs parisiens ont répertorié trois besoins fondamentaux des États dont la provision ou le renforcement serait susceptible de réconcilier ces derniers à la fois avec leurs populations et avec les attentes du système international. Il s'agit :

- du besoin d'efficacité dont le déficit est particulièrement évoqué par les Institutions financières de Bretton Wood³;

¹ Il s'agit du GEMDEV (Paris), et du CODESRIA (Dakar) et de l'ACEA (Canada).

² Les travaux suivants, consacrés à l'État en Afrique, ont surtout souligné les nombreux dysfonctionnements de ce dernier. Il s'agit, entre autres, de : Kwamé Nkrumah, *Le néocolonialisme, dernier stade de l'impérialisme*, Paris, Présence africaine, 1973; E. Terray (éd.), *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1987; J.F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989; J.F. Médard (éd.), *États d'Afrique Noire. Formation, mécanismes et crise*, Paris, Karthala, 1991.

³ Voir par exemple le Rapport annuel de la Banque Mondiale, Washington, D.C., Publications de la Banque Mondiale, 1994, pp. 89-90.

- du besoin de légitimité, exprimé par les acteurs politiques nationaux dont beaucoup ont personnellement fait les frais d'un totalitarisme souvent trentenaire;
- du besoin de sécurité perçu comme une des conditions préalables à l'instauration d'un développement résultant d'une accumulation primitive du capital.

En aucun cas il n'a été suggéré par les analystes du GEMDEV que la prise en compte par les Etats de ces besoins serait une chose aisée. Au contraire, l'on a fait cas de plusieurs types d'obstacles qui pourraient frustrer la réalisation de ces besoins. Il s'agit, à titre illustratif, des conflits nés de la coexistence difficile entre les aspirations de légitimité traditionnelle et les exigences imposées par l'efficacité de type bureaucratique; des tensions résultant de la production de normes sociales nouvelles apparemment déviantes par rapport aux normes officielles, mais conformes aux us et coutumes de la grande majorité des citoyens africains⁴.

Pour le GEMDEV, il est apparu clairement que le concept d'indigénisation de l'État africain consistait, entre autres aspects, en une prise en compte plus importante par ce dernier des sensibilités, des préoccupations quotidiennes de la dimension africaine des sociétés, dans son élaboration des réponses aux problèmes posés ou rencontrés. Mené à son terme, le processus représenterait «une domestication de l'État... au sens biologique d'une phagocytose». Mais, rappelle-t-on ici, la modernité africaine doit aussi conduire à une ouverture des valeurs continentales sur le système monde en faisant un usage judicieux de la révolution actuelle survenue dans les technologies de la communication par exemple.

II) L'ANALYSE DU CODESRIA

Les chercheurs de l'Institution panafricaine de Dakar se sont surtout attelés à reproblématiser l'État africain en tant qu'acteur-clé en scrutant le rôle que ce dernier a joué (ou aurait dû jouer) dans le contexte des transitions politiques et/ou économiques amorcées sur le continent avec une vigueur renouvelée depuis le début des années 1990. Il est revenu à l'Institut sur la Gouvernance Démocratique du CODESRIA d'une part, et aux Groupes Multinationaux de Travail (GMT) sur les successions légales d'autre part, d'aborder d'un point de vue africain les délicates analyses sur les successions légales, les mécanismes de transfert du pouvoir et le rôle des carences de l'État en Afrique sur ces questions.

Pour nombre de chercheurs du CODESRIA présents au colloque, il convient de reproblématiser l'État en Afrique pour cause d'insuffisance grave de la part de ce dernier à au moins deux niveaux :

- d'abord présenté tout au long des années 1960 comme catalyseur du développement, l'État s'attela, à ce titre à introduire une centralisation politique excessive assortie d'un activisme économique mal inspiré qui, à la longue conduisirent à la déliquescence de ses propres structures;
- en second lieu, au plan intellectuel, sous l'impulsion d'un État monolithique, l'attention des élites fut détournée des préoccupations de production économique ou politique. Au lieu d'être encouragée comme partout ailleurs, la fonction créatrice, constructrice (donc développementaliste) de l'intellectuel africain fut tuée par l'État⁵.

⁴ Voir sur ces sujets, P. Hebga, *Afrique de la raison, Afrique de la foi*, Paris, Karthala, 1995; T. Michalon, «L'État Africain : quête d'une nouvelle légitimité» in *Terroirs. Revue africaine de Sciences sociales*, n°2, janvier 1995, pp. 5-17.

⁵ Voir M. Diouf et M. Mamdani, *Libertés académiques en Afrique*, Dakar, CODESRIA, 1994.

Prenant en considération la nouvelle donne de la démocratisation de l'Afrique, l'équipe du CODESRIA a insisté sur la nécessité de reproblématiser le rôle de l'État en ces termes :

« De la question d'hier, comment les sociétés africaines doivent-elles se gouverner, à la question contemporaine, comment se présente la question du Gouvernement, se joue le destin de l'Afrique, à la fois face aux contraintes externes et face aux exigences sociales et à leurs modes très violents d'expression »⁶.

Au sein du CODESRIA, il est clairement apparu que les bouleversements politiques survenus sur le continent ont suscité de nouveaux thèmes de recherches sur l'État en Afrique. Le rôle de l'État comme principal utilisateur de la violence transformée en ressource politique et en mode de socialisation politique, a retenu l'attention de nombreux chercheurs du CODESRIA.

En outre, le concept - très à la mode en Occident - de société civile a été réévalué à la lumière tropicale africaine. La société civile dont il est tant question dans les pays du Nord et qui y est présentée comme un contrepoids aux « dérives antidémocratiques » des gouvernements de ces contrées épouse-t-elle les mêmes contours socio-politiques en Afrique? Peut-elle adopter (ou jouer) le même rôle en Afrique qu'en Europe? Plus concrètement, certains chercheurs de l'institution dakaroise se sont posés la question de savoir : comment identifier avec certitude la société civile en milieu urbain? Comment arrêter les critères consistant à définir ceux qui en font partie ou ceux qui en sont exclus? Les islamistes font-ils par exemple partie de ce groupe? Comment identifier la société civile en milieu rural? Les débats sur la société civile (souvent présentée comme la planche de salut des démocraties naissantes africaines) ne sont-ils pas un remaquillage de la vieille théorie de la modernisation? En bref, selon plusieurs analystes du CODESRIA, on est en droit de se demander si la *Civil Society* telle que présentée par la majorité des penseurs occidentaux ne représente pas, une fois de plus et sous prétexte d'universalité, une tentative d'imposition au reste du monde de normes culturelles et politiques caractéristiques de leurs sociétés.

Le CODESRIA pense plus utile pour une recherche appropriée sur l'État africain, de se pencher sur les questions centrées autour des thèmes tels que : l'identification de l'expression de la société civile dans le contexte africain; l'inclusion dans le champ épistémologique des problèmes d'inorganisation souvent générés ou exacerbés par l'État africain. Selon l'équipe du CODESRIA, il ne pourrait y avoir de démocratie, donc d'État de droit sur le continent, tant que ce dernier ne sera pas issu d'un choix réellement populaire. Dans ce contexte, l'indigénisation de l'État revient, de façon schématique, à opérer une réappropriation des modes de désignation des élites politiques, une transformation qui conduirait à assurer une prise en compte fidèle des aspirations des citoyens. Au regard de l'observation sur le terrain, le rôle actuel de l'État sur le continent se situe aux antipodes de pareilles considérations. Et c'est très souvent le fossé qui sépare les aspirations des citoyens des actions des décideurs qui contient le gaz inflammable à partir duquel se sont allumées les révoltes africaines des années 1990.

⁶ Voir document intitulé *Synthèse des activités du CODESRIA, programme CODESRIA/ACEA/GEMDEV*, Dakar, mai 1995, p.6.

III) LES PERSPECTIVES DE L'ACEA

Poursuivant de leur côté depuis longtemps une réflexion sur l'Afrique, deux équipes québécoises ont présenté leurs travaux au cours de la rencontre de Paris. La première, basée à l'Université Laval, a travaillé sur le thème « culture, représentation politique et démocratie ». La seconde, venant de l'Université du Québec à Montréal, a traité du problème de la « géopolitique de l'aide dans le cadre des programmes d'ajustements structurels et le rôle des ONG internationales ».

Sur le premier thème, les chercheurs lavallois ont plaidé pour une « halte à la généralisation [en matière d'analyse de l'Afrique] » : ils ont préconisé un retour à l'étude de cas spécifiques et concrets. Prenant l'exemple du Zaïre, un membre de l'équipe a fait ressortir que l'État de ce pays se manifeste surtout dans sa capacité répressive et par sa carence à assurer ses fonctions régaliennes (sécurité, éducation, santé, etc.). Paradoxalement, ces insuffisances ont contraint la population à s'organiser de manière communautaire pour satisfaire ses besoins. De plus pour ce groupe de chercheurs, une analyse réaliste du rôle de l'État en Afrique devrait prendre en compte les rapports entre l'institution étatique et la religion ou l'ethnicité, le cas du Zaïre étant mis en exergue.

Quant au deuxième groupe, l'équipe de Montréal a d'emblée marquée ses distances par rapport à l'approche qualifiée par elle de « trop rigide » des USA en matière de conduite des P.A.S. en Afrique. A ce sujet, l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) se démarque de l'idée d'un processus de développement unique emprunté à l'expérience des U.S.A. Selon ces chercheuses canadiennes, il s'agit là « d'une vision réductionniste de la pluralité des possibilités d'intervention de l'État dans la sphère socio-économique »⁷.

Comme l'affirme le groupe des chercheurs venu d'Outre Atlantique, la dispersion des responsabilités jadis considérées comme relevant des États-Nations (et assurées désormais par les communautés elles-mêmes) constitue l'un des sens à donner au concept « d'indigénisation » de l'État. De surcroît, la place et le rôle de l'État en Afrique se trouvent modifiés par le nouveau positionnement des opérateurs non gouvernementaux (ONG) à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de leurs pays. Une nouvelle approche de triangularisation de l'aide⁸ est née des difficultés de l'État à assumer son rôle traditionnel d'interlocuteur crédible auprès des organismes étrangers.

IV) DÉLIQUESCENCE DE L'ÉTAT POST-COLONIAL ET STATOGÉNÈSE AFRICAINE

Loin de susciter l'afropessimisme qui succède souvent aux constats d'échec de l'État post-colonial en Afrique, les participants aux assises de Paris se sont plutôt réjouis de constater l'existence d'une dimension positive à « la maladie d'État » dont souffre le continent. A la faveur d'une marginalisation économique et géo-stratégique indéniable et qui ne comporte pas d'ailleurs que des côtés négatifs, il a été suggéré par beaucoup que les populations africaines vivent aujourd'hui un moment crucial de leur développement.

⁷ Propos du Professeur Bonnie Campbell, Chef de l'équipe de l'ACEA au colloque.

⁸ Sur le thème de la triangularisation de l'aide impliquant les gouvernements, les institutions étrangères et les ONG locales africaines, voir à titre d'exemple : Gilles Duruflé, *L'ajustement structurel en Afrique*, Paris, Karthala, 1988; Guy Belloncle, *Participation paysanne et aménagements hydro-agricoles*, Paris, Karthala, 1985; *Observatoire Permanent de la Coopération française, Rapport 1995*, Editions Desclée de Brouwer.

La construction d'un État africain - entreprise différente de la mise sur pied d'un État en Afrique perçu comme une greffe occidentale réalisée - sous les tropiques ne peut s'élaborer sans la confrontation des questions ayant trait à son africanité. D'un avis unanime, il a été reconnu que maintenant seulement, s'offre aux Africains la possibilité de reconceptualiser le rôle de l'État par rapport à leurs us et coutumes (indigénisation), mais aussi de repenser la relation de cette nouvelle entité avec le système-monde dont il fait partie (modernité).

A partir du chaos apparent actuel démontré par le phénomène croissant d'anétatisme, nombre de participants ont identifié une stato-génèse doublée d'une socio-génèse, nouvelles dynamiques offrant une opportunité de réinventer l'histoire selon ses propres sensibilités.

Il est clairement apparu qu'au-delà de la confusion et de la plainte de certains, un peu partout en Afrique existe un courant tendant à repenser l'État comme un bien commun capable de contribuer à l'élaboration d'une nouvelle citoyenneté frappée du sceau de la sociabilité africaine. Ainsi donc, conformément aux cultures du continent, l'État ne serait plus seulement le lieu d'exercice et de manifestation d'un pouvoir rigide et distant, mais aussi et surtout servirait de cadre par lequel s'exprime une solidarité séculaire entre groupes différents mais traditionnellement complémentaires.

La manière dont les populations locales revivent, se réorganisent, se prennent en charge et remanient leur façon de penser, leurs rapports avec leurs États, offrent le meilleur témoignage de l'existence d'une socio-génèse et d'une auto-génèse. Au vu de cette analyse, certains séminaristes ont suggéré que, loin d'accuser un quelconque «retard par rapport à la construction de l'État en Occident», l'Afrique se trouverait plutôt dans la surmodernité parce qu'elle relie le monde à sa conscience humaniste en réaffirmant la primauté de l'harmonie de la communauté sur l'égoïsme de l'individu malade de son obsession de régenter le monde.

Un des aspects de la stato-génèse africaine qui n'a pas été abordé au cours du colloque se rapportait à la dimension nécessairement panafricaine de la réorganisation de l'État. A notre sens, si l'Afrique offre simultanément au monde le spectacle désolant d'un continent d'une richesse matérielle inouïe et celui d'une terre hébergeant une des populations les plus pauvres de la planète, c'est dans l'irrationalité de son organisation géopolitique qu'il faudrait sans doute chercher des éléments de réponses à ce paradoxe. Réorganisée en une entité continentale (fédérale ou confédérale), il ne fait aucun doute que l'Afrique possédant en son histoire, en sa culture et en son peuple les moyens nécessaires pourrait relever les principaux défis du XXIème siècle.

En outre, une rationalisation de l'utilisation de l'espace géopolitique et économique du continent conduirait à une augmentation des capacités productives de ce dernier compte-tenu de la nature économique des rivalités inter-tribales. L'on assisterait probablement à une réconciliation des communautés ethniques entre elles. Les concepts d'unité du temps et de l'espace, d'harmonie entre les éléments organiques et inorganiques, de symbiose entre le physique et le métaphysique, étant intrinsèquement liées à la culture de l'Afrique, il semble important d'intégrer la dimension continentale dans la construction d'un État africain pour que ce dernier, par sa nouvelle mission, serve à la fois de réconciliateur entre les peuples du continent et d'interlocuteur au niveau du village planétaire du XXIème siècle en construction.